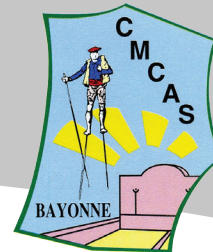


# BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à la CMCAS accompagné du règlement correspondant



## ACTIVITÉ : JOURNÉE AU COURANT D'HUCHET

SLVie n° : .....

NOM et prénom de l'ouvrant droit : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

Adresse email : ..... Email conjoint : .....

Coefficient social : .....

Option/Observations (Transports, SLVie de départ, hébergement, divers) :

Ouvrants droit et ayants droit inscrits	Date de naissance	Montant
		€
		€
		€
		€
		€
		€
Total		€

Personnes extérieures	Date de naissance	Montant
		€
		€
		€
Participation financière totale		€

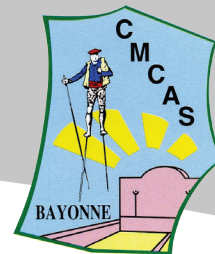
- Autorise l'utilisation de mon image et celle de mes ayants droit, sans limite de durée, ni autre formalité préalable
- N'autorise pas l'utilisation de mon image et celle de mes ayants droit

Les informations recueillies par la CMCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné au suivi des inscriptions. Les destinataires des données sont : la filière opérationnelle des Activités Sociales de la CMCAS de Bayonne. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : CMCAS BAYONNE - BP 20419 - 64104 BAYONNE Cedex.

Pour faire valoir ce que de droit, fait à :  
le :  
Signature



# Pour s'inscrire aux activités de la CMCAS de BAYONNE



## Vérifiez votre coefficient social sur votre carte de membre CMCAS *activ*

La participation des enfants est à calculer sur la base de la tranche de l'ouvrant droit ou tarif extérieur :

- ♦ 20% de 1 à 5 ans
- ♦ 40% de 6 à 10 ans
- ♦ 60% de 11 à 15 ans (à charge)
- ♦ Vous êtes : célibataire, séparé(e), veuf(ve) - votre coefficient social sera minoré de 25%

### Voir votre attestation ACTIV

Afin de valider votre participation, toute inscription à une activité doit être obligatoirement accompagnée de votre règlement à remettre **dans les meilleurs délais à la CMCAS (chèque à l'ordre de la CMCAS de Bayonne)**.

**Les personnes en situation de handicap** peuvent s'inscrire à toutes les activités. Prenez contact avec les responsables pour connaître les éventuelles restrictions. Précisez la nature du handicap sur le bulletin d'inscription (ex. fauteuil) dans la rubrique « option/observations ».

**Important** : respectez impérativement les dates limite d'inscription, afin de faciliter l'organisation des activités.

**A la date de clôture des inscriptions**, si nous recensons plus de demandes que de places disponibles, le choix se fera selon les critères suivants :

- ♦ Ouvrants droit et ayants droit prioritaires sur les extérieurs
- ♦ Historique d'inscription aux activités CMCAS sur l'année en cours
- ♦ Historique d'inscription aux activités CMCAS sur les années précédentes
- ♦ Coefficient social

**Le coefficient social doit être validé à partir de l'avis d'imposition 2021 (sur les revenus 2020).**

**Prenez à vérifier que vous l'avez bien envoyé à la CMCAS.**

## PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

	Inf. à 5000	5001 à 7500	7501 à 10000	10001 à 12500	12501 à 15000	15001 à 17500	17501 à 20000	20001 à 22500	22501 à 25000	25001 à 27000	27501 à 30000	30001 à 32500	32501 à 35999	Sup. à 36000	Ext.
<b>OD/AD*</b>	4,00€	8,00€	11,00€	13,00€	14,00€	15,00€	16,00€	16,00€	17,00€	17,00€	18,00€	18,00€	18,00€	18,00€	21,00€

*\*la réduction pour les enfants s'appliquent à cette activité*

**activités  
sociales**  
de l'énergie